



Nom et prénom : _____

No candidat : _____

<p>EXAMEN DE MATURITE 2018 OPTION COMPLEMENTAIRE ECONOMIE ET DROIT DROIT DONNEE</p>
--

Durée : 2 heures

Matériel autorisé : Code des obligations
Annexe : extraits du code civil

Table des matières :

Droit

Problème	Sujet	Durée estimée	Points attribués
No 1	Régime matrimonial	30 minutes	12
No 2	Sociétés	30 minutes	12
No 3	Droit du travail-syllogisme	60 minutes	24
TOTAL		120 minutes	48

Consignes :

- Utilisez les feuilles d'examen officielles incluses dans le dossier (format A3).
- Utilisez un **feuillet séparé pour l'exercice 3** "Droit du travail-syllogisme".
- Les feuilles de brouillon que vous utiliserez (format A4) sont à remettre à la fin de l'examen.
- La donnée doit également être rendue.
- Notez bien vos nom, prénom et numéro de candidat sur la donnée et sur chaque feuille de réponses.
- Veillez bien à faire deux dossiers séparés pour l'économie et le droit.



PROBLÈME No 1 : Régime matrimonial

Soit la situation suivante :

Jean-Maurice et Élisabeth sont mariés. Ils désirent divorcer. Leur situation financière est la suivante :

	Jean-Maurice	Élisabeth
Effets personnels	2 000	6 000
Fortune acquise avant le mariage	85 000	20 000
Indemnité reçue pour tort moral		15 000
Héritages	120 000	
Intérêts obtenus sur la fortune acquise avant le mariage	5 000	
Appartement en copropriété, détenu à parts égales ; Jean-Maurice a financé l'achat avec un héritage, Élisabeth avec le produit de son travail	100 000	100 000
Produit du travail restant	80 000	110 000

En vous aidant de l'annexe, présentez leur situation à la dissolution du régime matrimonial, en détaillant vos calculs !

- a. **S'il n'y avait pas de contrat de mariage.**
- b. **S'ils étaient mariés sous le régime de la communauté des biens.**

PROBLÈME No 2 : Droit commercial

En vous aidant du CO, expliquez quelles sont les différences, en terme de responsabilité des associés, entre une société en nom collectif (SNC) et une société à responsabilité limitée (Sàrl). Développez en mentionnant les références légales.

Tournez la page →

PROBLÈME No 3 : Droit du travail - syllogisme**Veillez résoudre le cas suivant en utilisant le syllogisme**

Anna Tomie (ci-après AT) a eu un entretien d'embauche, le jeudi 3 décembre 2015 dans la clinique Medeor (ci-après M) concernant un poste en tant que secrétaire et réceptionniste. Elle reçoit un téléphone 1 jour plus tard, lui indiquant qu'elle a été retenue pour le poste et qu'elle commence dès lundi.

- a. Malgré le fait qu'elle n'ait rien signé, AT peut-elle partir du principe qu'elle est au bénéfice d'un contrat de travail avec l'entreprise M. ? (4 points, article, majeure, mineure conclusion)**

AT n'est pas complètement rassurée et demande à son employeur un contrat par écrit. Elle le reçoit un mois plus tard avec les indications suivantes : contrat à durée indéterminée, 40 heures hebdomadaires, salaire de CHF 4'875 brut par mois (13^{ème} salaire inclus), heures supplémentaires non payées.

La clinique se développe rapidement. M demande régulièrement à AT d'effectuer des heures supplémentaires, environ 3 heures par semaine. AT réclame le paiement de ces heures supplémentaires à M., mais elle refuse.

- b. M. a-t-elle le droit de demander à AT d'effectuer ces heures supplémentaires ? Expliquez clairement. (4 points)**
c. M. Doit-elle lui payer ces heures ? (4 points)

Le temps passe et AT reçoit son congé le 25 janvier 2016, avec effet au 31 mars 2016. Le 21 mars 2016, AT conteste le motif du licenciement et, par courrier du 5 mai 2016, elle a informé son employeuse de ce qu'elle était enceinte. Un examen médical a révélé que la conception de l'enfant a eu lieu le 27 mars et l'accouchement a eu lieu le 3 janvier. Le 9 janvier 2017, AT a déposé une demande en paiement contre M devant le Tribunal des prud'hommes. Elle demande que M soit condamnée à lui verser le montant de CHF 63'375 (CHF 4'875 x 13) à titre de salaire du 1^{er} avril 2016 au 30 avril 2017.

- d. Le délai initial donné par M était-il correct ? (4 points)**
e. La requête d'AT est-elle justifiée ? (8 points)